

Paris, 12/03/2024

AVIS DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT (AMI) ADRESSÉ AUX INCUBATEURS/ACCELERATEURS BASÉES EN FRANCE POUR LA RÉALISATION D'UN PROGRAMME D'ACCELERATION POUR DES START-UP ITALIENNES À PARIS (GLOBAL START UP PROGRAM)

OBJET DE L'AVIS

ICE - Agence italienne pour le commerce extérieur, à travers son Bureau à Paris (ci-après **ICE Paris**), recherche des partenaires pour la réalisation en 2024 d'une nouvelle édition du [Global Start up Program \(GSUP 2024\)](#) - un programme d'accompagnement et d'accélération pour les start-up italiennes visant à favoriser leur accès au marché français par le biais de partenariats stratégiques et d'interactions entre l'écosystème local et international. Le programme vise également à aider les jeunes entreprises italiennes qui y participent à renforcer leurs compétences techniques, organisationnelles et financières pour affronter de nouveaux marchés.

ICE Paris lance un appel pour la présélection de sociétés/incubateurs/accélérateurs intéressés par l'initiative décrite ci-dessous. Les sociétés intéressées pourront **répondre à cet avis jusqu'au 27 mars 2024**. Par la suite, un nombre maximum de 5 sociétés sera invité à participer au marché public.

DESCRIPTION DU PROGRAMME

ICE ouvrira un appel à candidature pour la sélection des start-up italiennes qui participeront au Global Start Up Program en plusieurs pays du monde, y compris la France. Le programme d'accélération comprend la réalisation d'un boot camp de **4 semaines en présentiel pour des start-up italiennes**, qui pourra être précédé par 1 ou 2 semaines à distance.

Le programme se déroulera entre **mai et décembre 2024**.

Le planning indicatif est le suivant:

- Sélection des start-up: **Mai/Juillet 2024**;
- Boot camp à prévoir en **Octobre/Décembre 2024**.

A titre indicatif, les **secteurs d'intérêt** sont les suivants: TIC, IA, Fintech, Robotique, Aérospatiale, Mobilité, Sciences de la vie, Foodtech, Économie verte, Villes intelligentes et domotique.

Nombre de start-up : minimum 4 pour le démarrage du programme. Le nombre maximum sera fixé sur la base du budget total (objectif souhaité: 10 start-up). Le programme serait accessible à 1 représentant par start-up.

Langue de travail: anglais.

Objectifs du programme :



ITALIAN TRADE AGENCY

L'ensemble du programme vise à développer des **compétences avancées** au sein des start-up et doit permettre une **connaissance approfondie de l'écosystème français** et international, notamment à travers **la mise en relation avec des clients potentiels et des investisseurs**. Le programme vise à rapprocher les start-up italiennes au marché français avec un accompagnement sur mesure, en développant des compétences claires et potentiellement un réseau sur place (partenaires, clients et fournisseurs). Le programme d'accélération devra prévoir des sessions de formation, un accès facile aux parties prenantes, la participation à des événements et à des foires commerciales.

En particulier les activités suivantes seront demandées à la société retenue dans l'appel d'offre:

- au moins 1 session de pitching avec des investisseurs/partenaires (*Demo Day*);
- 6/8 rencontres 1to1 par start-up avec des investisseurs/partenaires ;
- au moins 3 visites d'entreprises ou opérateurs économique d'intérêts pour les start-up ;
- au moins 2 événements de networking.

ACTIVITÉS REQUISES

La société retenue devra:

- Indiquer un **représentant qualifié** qui sera l'interface opérationnelle de ICE Paris et les contreparties en Italie;
- Mettre à disposition un **tuteur à temps plein** pour suivre l'activité des start-up;
- Suggérer les **secteurs verticaux** sur lesquels l'accélération se concentrera ;
- Participer à la **sélection** des start-up qui participeront au programme ;
- Inclure 1 ou 2 **semaines de pré-accélération** avant le début officiel du programme (à distance) ;
- Organiser toute la **période d'accélération en présentiel** de 4 semaines consécutives ;
- Fournir un ensemble de **services personnalisés** pour les start-up sélectionnées, y compris des bureaux / salles de travail et réunion avec connexion Wi-Fi et une assurance multirisque;
- Fournir un **logement individuel** dans la région Ile de France pour chaque start-up sélectionnée (nécessaire: chambre/studio/appartement privative, connexion Wi-Fi);
- Délivrer des **rapports** sur les performances des start-up pendant le programme et à la fin;
- Aucun investissement dans le capital des start-up ne sera requis.

CONDITIONS D'ADMISSION

La participation au marché sera réservée aux sociétés qui répondent aux critères suivants:

- Société régulièrement constituée en France (certificat d'immatriculation au Registre du commerce);
- Localisation en région parisienne ;
- Intérêt et expérience dans les secteurs mentionnés ci-dessus ;
- Une expérience préalable avec des start-up européennes / italiennes est préférable .

MODALITÉS DE PARTICIPATION

Les sociétés intéressées devront envoyer par courrier électronique (à l'adresse desk.innovatione.parigi@ice.it), objet « MANIFESTATION D'INTÉRÊT – Global Start Up Program » **avant le mercredi 27 mars 2024, 17h00**, les documents suivants :



ITALIAN TRADE AGENCY

- Manifestation d'intérêt et informations générales sur la société (annexe 1) ;
- Profil et présentation de la société, en précisant les principales activités et projets réalisés au cours des trois dernières années dans le domaine de l'incubation/accélération de start-up ;
- Déclaration et autorisation pour la vérification du "respect des exigences" (annexe 2) ;
- Certificat d'immatriculation au Registre du commerce (Kbis) ;
- Note d'information concernant le traitement des données personnelles signée (annexe 3).

Toutes les sociétés qui répondront à la manifestation d'intérêt seront inscrites dans le [Registre des fournisseurs](#) de ICE Paris.

Toute demande d'informations complémentaires pourra être adressée, au plus tard le 22/03/2024, à l'adresse électronique du ICE Paris: desk.innovatione.parigi@ice.it .

CRITERES DE SELECTION

Un nombre maximum de 5 sociétés sera invité à participer au marché public. La priorité sera donnée aux sociétés spécialisées dans le domaine des start-up depuis au moins 3 ans.

Le marché sera attribué selon le critère de l'offre économiquement la plus basse, sur la base d'un prix unitaire par start-up (1 représentant) participant à l'accélération (le devis devra inclure toutes les activités décrites ci-dessus et les coûts d'hébergement).

Le plafond maximum du marché sera d'environ 150.000,00 euros HT pour l'ensemble de toutes les start-up participantes (nombre minimum : 4 start-up), toutes charges et droits fiscaux inclus.

L'appel d'offres est réglementé par le droit italien : Décret du Ministère des Affaires étrangères 192 du 2 novembre 2017 et Décret législatif 36/2023 du 31/03/2023 (Code italien des marchés publics).

Tout litige relatif à l'exécution du contrat sera régi par le droit français.

Cette sélection peut être suspendue ou annulée à tout moment en cas de force majeure ou pour quelque raison par ICE Paris à son entière discrétion, sans engager des conséquences morales ou juridiques envers les candidats, y compris ceux qui répondraient pleinement aux critères de l'appel d'offres.

INFORMATIONS SUR L'ICE

ICE – Agence italienne pour le commerce extérieur est l'institution gouvernementale italienne chargée du soutien et de l'accompagnement des entreprises dans leur développement économique et commercial à l'exportation. Il assure aussi la promotion des investissements étrangers en Italie. ICE – Agence est soumise aux directives du Ministère italien des Affaires Étrangères. Pour plus d'informations sur ICE-Agence vous pouvez consulter le site web www.ice.it.

Le Responsable de la procédure est M. Luigi Ferrelli, Directeur de ICE Paris.

Luigi Ferrelli
Directeur
ICE Paris

ANNEXE 1

**MANIFESTATION D'INTERET CONCERNANT LA PROCEDURE DE SELECTION POUR
LA RÉALISATION D'UN PROGRAMME D'ACCELERATION POUR DES START-UP
ITALIENNES À PARIS (Global Start Up Program)**

(Nom de la société – Dénomination sociale)

(Adresse légale)

(Informations de contact de la personne en charge du dossier)

(Nom et prénom représentant légale en majuscule)

(Date)

(Cachet et signature « bon pour accord »)

ANNEXE 2

DÉCLARATION ET AUTORISATION POUR LA VÉRIFICATION DU RESPECT DES EXIGENCES

La personne soussignée _____

Né(e) à/en/au/aux _____, le _____

Domicilié(e) à _____ code postal _____

Adresse : _____

Propriétaire ou Représentant(e) légal(e) (souligner la mention correcte) de la société :

Siège social _____

Numéro fiscal _____

DÉCLARE SOUS SA RESPONSABILITÉ :

ÊTRE IMMATRICULÉ AU REGISTRE DU COMMERCE SOUS N°

TITULAIRE-DE LA LICENCE PROFESSIONNELLE N°

ET AUTORISE L'ICE AGENCE ITALIENNE POUR LE COMMERCE EXTÉRIEUR À
PROCÉDER AU CONTRÔLE DU RESPECT DE TOUTES LES EXIGENCES

Lieu et date _____

Signature et cachet de la société _____

ANNEXE 3

NOTE D'INFORMATION SUR LA PROTECTION DES PERSONNES PHYSIQUES CONCERNANT LE TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES *Règlement (UE) 2016/679, art. 13*

Le traitement des données personnelles est basé sur des principes de légalité, d'équité et de transparence afin de protéger les droits et libertés fondamentaux des personnes physiques. À cette fin, nous vous transmettons les informations suivantes :

1. Le responsable du traitement est l'ICE – Agence pour la promotion à l'étranger et l'internationalisation des entreprises italiennes (dénommée ci-après uniquement ICE-Agence) qui, dans le cas présent, opère par l'intermédiaire du Bureau de Paris – 44 Rue Paul Valéry, 75116 Paris – e-mail : parigi@ice.it – Tel. +33 1 53 757000.
2. L'ICE – Agence dispose d'un Délégué à la protection des données qui, en cas de questions ou de réclamations, peut être contacté aux coordonnées suivantes : ICE – Agence pour la promotion à l'étranger et l'internationalisation des entreprises italiennes - Via Liszt, 21 – 00144 Rome ; e-mail : privacy@ice.it
3. Les données personnelles requises sont nécessaires à la sélection de l'opérateur économique auquel sera confiée la prestation objet d'adjudication.
4. La transmission des données est une obligation prévue par la réglementation italienne et tout éventuel refus de transmission des données requises entraîne l'exclusion de la procédure de sélection ou de l'attribution.
5. Le traitement sera effectué de façon manuelle ou informatisée par un personnel spécialement mandaté.
6. Les données seront communiquées aux organes de contrôle internes et externes d'ICE-Agence. Par la signature de la présente note d'information, l'intéressé donne son accord à la communication desdites données, y compris aux autorités locales compétentes pour leur vérification, et à la publication des éléments essentiels du contrat signé sur le site Internet du commanditaire, conformément à la réglementation italienne sur la transparence des marchés publics.
7. Les données sont conservées pendant une période minimale de 5 ans à compter du moment où le contrat prend fin en raison de l'achèvement de l'exécution ou pour toute autre raison, y compris la résiliation pour inexécution. Ce délai est suspendu en cas d'ouverture d'une procédure judiciaire.
8. L'intéressé peut demander l'accès à ses données personnelles et leur rectification. Dans ces cas, l'intéressé devra présenter une demande spécifique aux coordonnées indiquées au point 1, en informant également le Délégué à la protection des données d'ICE-Agence aux coordonnées indiquées au point 2.
9. S'il estime que ses droits ont été violés, l'intéressé peut présenter une réclamation au délégué à la protection des données d'ICE-Agence. En alternative, il peut s'adresser au Commissaire à la protection des données (Piazza di Montecitorio 121, 00186 Rome, tél. : 0039 06 696771 (standard), e-mail : garante@gpdp.it, courrier électronique certifié : protocollo@pec.gpdp.it) ou à l'autorité judiciaire.

[Lieu, date]

Signature de l'intéressé pour prise de connaissance et
approbation